

Compte rendu Conseil Municipal du MONTEIL du 16 mars 2021

Le conseil municipal s'est réuni à 18 heures en présence de tous les membres à l'exception de Sylvain ACHARD et Thierry ARENDS ayant donné procuration à Rémy BARRY et Christophe PAL.
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 22/02/2021.

Dans un premier temps ont été adoptés le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 du budget annexe « Lotissement Les Jardins de Julie », faisant apparaître un résultat de clôture global de 294400.55 €. L'essentiel des dépenses concerne le solde du marché de viabilisation auquel se sont rajoutés les travaux de réparation de la voirie fortement endommagé lors des intempéries du 12 juin 2020. Ces travaux supplémentaires ont d'ailleurs contraint la Commune à prolonger d'un an l'emprunt souscrit à court terme. Sur les 7 lots prévus, 4 ont été vendus sur l'année 2020.

Dans un deuxième temps, le conseil a adopté le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 de la commune, faisant apparaître un résultat de clôture global de 133848.90 €. L'année 2020 a été très particulière à la fois par rapport au Covid et au renouvellement municipal décalé impliquant un vote du budget 2020 en juillet, ce qui a laissé peu de temps à la nouvelle équipe pour engager des projets. Nonobstant, l'analyse financière met en avant une baisse inexorable des dotations face à un maintien des dépenses, ce qui fait que la CAF (Capacité d'Auto Financement) ne cesse de diminuer et appelle à la vigilance. La planification des futurs projets est indispensable pour continuer d'investir et améliorer le cadre de vie au Monteil.

Le conseil a ensuite validé plusieurs adhésions aux services optionnels proposés par le CDG43, notamment :

- Le service « paie à façon » renouvellement pour 6 ans
- Le service « santé au travail » sur la base de la formule 1 avec option « inspection en sécurité et santé au travail »
- Le service « groupement de commande – plateforme dématérialisation des marchés publics » pour l'année 2021.

Ensuite, le conseil a statué sur la gestion des espaces verts communaux pouvant faire l'objet d'une mise à disposition, notamment dans le cadre de la biodiversité et l'écopastoralisme. Une commission communale composée de 5 élus sera chargée de ce dossier.

Enfin, Il a approuvé la proposition du SDE43 (Syndicat Départemental d'Energie) pour la fourniture et pose des candélabres du lotissement « les Jardins de Julie » moyennant une participation de la Commune à hauteur de 55 % (soit 3463.16 €), le reste étant pris en charge par le Syndicat.

La séance a été levée à 20 h.



M. le Maire,
Christophe PAL